

01 - Communications diverses

«M. LE MAIRE : Je suis heureux de vous accueillir ce soir dans cette salle du Conseil Municipal rénovée. C'est vrai qu'après 30 années elle avait besoin d'un coup de jeune. J'espère que vous apprécierez les améliorations, le confort des sièges... La décoration nous l'avons voulue volontairement très sobre, le mobilier également, réalisé par un ébéniste comtois, haut-saônois. C'est moderne, sobre, facile d'entretien, on l'a voulu surtout pratique et pas luxueux. Vous savez aussi que ce qui a conduit à l'aménagement de cette salle, ce sont les conditions de sécurité qui ne correspondaient pas totalement aux nouvelles normes concernant entre autres la sécurité incendie, la sécurité dans les établissements qui accueillent plus de 19 personnes, ce qui est le cas ici. Nous avons voulu aussi qu'elle soit exemplaire pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et ce n'est ni Fred ALLEMANN ni Jean-Jacques DEMONET qui me démentiront. Jean-Jacques, dans le cadre de ses fonctions de la mission Handicap, a veillé particulièrement à tout cela et s'il y a des espaces assez grands cela répond aux normes. A partir du moment où nous demandons à toutes et à tous de respecter les normes, il importait que nous montrions l'exemple, que les normes soient respectées. Donc toutes les places sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, même celle du Maire, qui ne le souhaite pas personnellement mais on ne sait jamais, tout peut arriver.

La sécurité, même si ça ne saute pas aux yeux, c'est une ventilation mécanique, un escalier de secours qui est derrière moi et qui fait que cette salle, non seulement on n'a pas pu l'agrandir mais on l'a réduite. C'est vrai que cette salle date du XVI^{ème} siècle comme vous le savez et qu'à l'époque les normes n'étaient pas les mêmes. Il y a également des nouveaux rideaux qui sont des rideaux anti-feu ; nous avons voulu aussi que les sièges soient plus confortables, que la presse soit installée confortablement, le wi-fi fonctionne, il vous suffira de demander un code pour pouvoir l'utiliser, je parle à la presse bien entendu. La salle n'ayant pas été agrandie et la surface ayant diminué, il y a moins de places pour le public. Aussi, à partir de la prochaine fois, un écran de télévision sera installé Salle des Pas Perdus qui retransmettra les débats afin que le public puisse suivre cela dans de bonnes conditions. Ce n'est pas le cas aujourd'hui car tout n'est pas encore totalement réglé mais surtout parce qu'il y a France Inter à côté qui toute la journée a fait ses émissions depuis Besançon. Ce matin à 6 h 30 il y avait 400 personnes à côté et je pense que dans quelque temps cette salle sera pleine. A 18 h 20, je passerai d'ailleurs la présidence de l'Assemblée à Marie-Noëlle SCHOELLER pour 10 minutes afin d'intervenir sur l'antenne nationale de France Inter.

Ces travaux ont aussi été l'occasion de remplacer le mobilier mais également d'installer un nouveau matériel multimédia qui permettra entre autres la tenue de vidéo-conférences et qui évitera donc à nos services et aux élus de se déplacer. De plus, je souhaite que cette salle ne serve pas uniquement au conseil municipal mais que pour des occasions bien précises et très ciblées, elle puisse être mise aussi à la disposition de ce que l'on appelle les forces vives de la Ville qui auraient besoin d'une salle avec la vidéo-conférence ou de salles de réunions ou de projections, il faut que cette salle serve. Il y aura peut-être encore ce soir quelques ajustements à faire même si nous l'avons déjà testée.

Je remercie les services de la Ville qui ont conçu cet aménagement, les services techniques, l'informatique, les entreprises locales qui ont donc installé tout le matériel, entre autres le matériel audiovisuel. Vous savez en plus que lorsque nous avons démonté les plafonds, nous avons eu des surprises et des sueurs froides car nous nous sommes aperçus qu'une poutre, plutôt vers le premier tiers de la salle, s'affaissait.

M. Éric ALAUZET : Au dessus de la tête de qui ?

M. LE MAIRE : Quasiment au-dessus de la tête de Jean ROSSELOT, mais ce n'était qu'un hasard et c'est pour faire en sorte que Jean ROSSELOT n'ait pas de soucis que nous avons renforcé cette poutre, ce qui nous a quand même coûté 75 000 €, comme quoi la santé de Jean ROSSELOT n'a pas de prix ! 75 000 € d'imprévus. Je vais vous donner quelques chiffres : 140 000 € de mobilier, c'est-à-dire l'ensemble du mobilier, les tables, les chaises, 160 000 € de multimédia et le reste ce sont tous des travaux qui sont liés à la sécurité et aux mises aux normes. J'espère que nous aurons là un outil de travail qui sera confortable et que vous allez pouvoir vous l'approprier. Comme auparavant vous pressez sur le

bouton, cela s'allume là et vous ne touchez plus rien ; ensuite j'essaie de m'arranger avec entre autres la régie qui est cachée derrière cette vitre.

Alors au-delà de cela, les semaines passées ont été placées sous le sceau de la tempête financière en Europe, cela ne vous a pas échappé, tempête financière qui aura certainement des répercussions sur nos collectivités et nous aurons l'occasion d'y revenir.

Il y a eu aussi un tremblement de terre très important en Turquie, je crois que la terre a encore tremblé cette nuit ou ce matin et j'ai transmis, au nom de notre Conseil Municipal tout notre soutien et notre amitié à la population turque et plus particulièrement à la communauté turque de Besançon, une communauté importante qui est bien intégrée dans notre ville. Nous délibérerons au prochain Conseil Municipal sur l'octroi d'une aide exceptionnelle conformément à l'esprit de solidarité qui nous anime toujours, comme on l'a fait en son temps pour Haïti et pour le Japon.

Un autre événement important aussi pour Besançon se déroule ici en direct, et en ce moment même à quelques mètres d'ici, c'est la présence de France Inter puisque vous vous en souvenez, j'avais invité le président du Réseau de France Inter - Radio France, Jean-Luc HESS que je remercie à nouveau, à venir faire une émission ici depuis Besançon comme cela est prévu dans 12 villes en France cette année, la dernière ville étant Toulon, demain Bordeaux, ensuite Lyon, Rennes et Lille, ce qui fait que nous sommes bien placés dans ce tour de France des grandes villes. Je remercie toutes les équipes de France Inter, une quarantaine de personnes qui sont venues ici, c'est le service public qui est venu ici pour parler tout au long de cette journée bien sûr de l'actualité mais aussi de la ville et je crois que c'est un coup de projecteur important sur Besançon, spécialement alors que la LGV va arriver dans quelques jours. Donc tout à l'heure je confierai à Marie-Noëlle la conduite de cette assemblée pour 10 - 15 minutes afin d'aller m'exprimer sur France Inter.

Dernier point je voudrais aussi saluer la mémoire de Jean BEVALOT qui nous a quittés fin octobre. Jean BEVALOT était commerçant dans la rue Moncey et photographe. Il a siégé pendant deux mandats au Conseil Municipal de Besançon de 1965 à 1977. C'était un humaniste, un homme engagé, un homme de confiance. Il a largement contribué à l'action municipale notamment dans le domaine international et je voudrais qu'à cet égard nous observions une minute de silence en sa mémoire.

* * *

Je vous remercie. Je voudrais après cet hommage mérité à Jean BEVALOT, vous présenter Alexandre GRANDVOINET, fonctionnaire territorial et ancien Secrétaire Général des Musées de Besançon qui sera Directeur Adjoint du Cabinet au 1^{er} janvier 2012.

Je voudrais vous dire que ce soir c'est le dernier Conseil Municipal de Rodolphe DUMOULIN qui doit réintégrer son corps d'origine. En effet la Sécurité Sociale n'a pas souhaité prolonger sa mise à disposition. Il repart donc à l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France où il sera Directeur pour la délégation de Paris, c'est un poste important. Il nous quitte avec regret, nous aussi mais les carrières sont ainsi faites. Nul doute que sa carrière se poursuivra encore et nous aurons là-bas un bon avocat pour défendre Besançon. Merci donc Rodolphe pour ton action ici et puis bon séjour et bon travail là-bas en Ile de France».